Envoyé en préfecture le 16/03/2026
Reçu en préfecture le 16/03/2026
Publié le
ID : 035-213502297-20260312-122026-DE

COMMUNE DE POCÉ-LES-BOIS

Département d'Ille-et-Vilaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 12 MARS 2026

Affaire n°12-2026

L'an deux mille vingt-six, **le douze mars** à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de POCÉ-LES-BOIS, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la mairie, sous la présidence de M. Frédéric MARTIN, Maire.

Date de la convocation : le 6 mars 2026

Nombre de membres en exercice : 14
Nombre de membres présents : 11
Nombre de votants : 11

Étaient présent(e)s : M Frédéric MARTIN (Maire) - Mme Christine HAIGRON (1ère Adjointe) – Mme Nadine BRARD (2ème Adjointe) - M Jean-François BORDAIS (3ème Adjoint) – Mme Dorothée du PONTAVICE - Mme Danielle DROUYER – M Raboana RANAIVO - M David BERTIER - Mme Fabienne FROMONT – Mme Aurélie HAILLOT - M Albéric JOHANET.

Étaient absent(e)s et excusé(s) : M Thierry MONTENAT - M Kévin BEAUGRAND.

Étaient absent(e)s : M Christian BELLIER.

OBJET : INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL SUR LES DÉCISIONS PRISES PAR M. FRÉDÉRIC MARTIN, MAIRE, EN VERTU DE SA DÉLÉGATION DE COMPÉTENCE (DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 MAI 2020)

COMMANDE PUBLIQUE :

Monsieur Frédéric MARTIN, Maire, informe le Conseil Municipal, en application de l'article L2122-22 du CGCT, des décisions suivantes prises dans le cadre de sa délégation de compétence relatives à la signature des marchés (travaux, fournitures et services) dans la limite de 90 000 € :

Objet	Attributaire	Montant HT notifié	Date de la notification
Commande de pièces pour réparer le flexible de la cuisine de la salle multifonctions	FERRON TECHNIQUE 35500 VITRE	34.22 €	02/03/2026
Abattage, déchiquetage et évacuation des broyats de sapins, haies de palme, séquoias du terrain AB 143 situé entre la salle polyvalente et la VC n°4	YOHAN LANCELOT 35370 ARGENTRÉ-DU-PLESSIS	4 250.00 €	03/03/2026
Commande de matériaux pour consolider la toiture du local mis à disposition de l'association « l'Espérance »	POINT P 35130 LA-GUERCHE-DE-BRETAGNE	1 265.57 €	12/03/2026

Le Conseil Municipal **PREND ACTE** des décisions prises par le Maire, en vertu de sa délégation de compétence, relatives à la signature des marchés (travaux, fournitures et services) dans la limite de 90 000 € HT.

Envoyé en préfecture le 16/03/2026
Reçu en préfecture le 16/03/2026
Publié le
ID : 035-213502297-20260312-122026-DE

URBANISME :

M. Frédéric MARTIN, Maire, fait part à l'assemblée qu'aucune déclaration d'intention d'aliéner n'a été traitée par la mairie depuis la séance du 26 février 2026.

Le Conseil Municipal **PREND ACTE** de ces informations.

Fait et délibéré à Pocé-les-Bois, le 12 mars 2026.

Pour extrait conforme,

Le Maire,
Frédéric MARTIN

MAIRIE DE POCE-LES-BOIS
35 (Ille et Vilaine)

Le Secrétaire de séance,
Albéric JOHANET